

Appel à manifestation d'intérêt : « Construire une vision prospective partagée pour (ré)orienter son projet de territoire »

Mis à jour le 14 mars 2017

Votre EPCI vient de fusionner ? Vous souhaitez donner un nouveau souffle à votre projet de territoire ? Appuyer votre stratégie de développement territorial sur une vision partagée des enjeux, menaces à anticiper et ressources à mobiliser ? Le CERDD vous propose de vous accompagner méthodologiquement, avec le kit « Visions +21 » !

Des dispositifs de soutien aux projets de transitions centrés sur le court terme

Depuis sa création au début des années 2000, le CERDD suit et accompagne les projets territoriaux de développement durable en Nord-Pas-de-Calais puis en Hauts-de-France, notamment les Agendas 21 locaux. **Ces dernières années, les dispositifs incitatifs et réglementaires pour aider les collectivités à accélérer la transition écologique, énergétique et sociale se sont multipliés (TEPCV, ZDZG, Villes respirables, etc.). Conçus comme des accélérateurs de projets opérationnels de court terme, ils ne permettent pas d'interroger le cap stratégique pour l'avenir du territoire dans un contexte de transition.**

Cette question du projet de territoire et du cap stratégique est d'autant plus prégnante pour les nouveaux territoires issus de fusions (d'EPCI ou de communes).

Un kit méthodologique pour construire une vision partagée du territoire à 30 ans, et donner du sens !

Le **kit méthodologique** « [Visions +21](#) » a été développé par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et de la Mer (MEEM - CGDD) avec le concours de *Strategic Design Scenario*. Objectifs : **passer d'une appréhension statique des enjeux du territoire** (faire des actions en faveur du développement durable) à une **perception dynamique**, et inscrire son action dans une trajectoire d'évolution pour mettre en mouvement les acteurs de son territoire.

Le Cerdd a contribué au groupe de travail national à l'origine de cet outil opérationnel. A la suite du séminaire régional « Territoires en Transitions » du 8 novembre 2016, **le Cerdd propose un accompagnement expérimental de deux à trois collectivités des Hauts-de-France pour la mobilisation de « Visions +21 »** au cours de l'année 2017. Cet accompagnement s'inscrit dans un nouveau cycle d'interventions sur « le management des transitions ».

[Découvrez la présentation du kit Visions +21 en vidéo](#)

Qui peut répondre à cet AMI ?

Toute collectivité ou groupement de collectivités engagé ou souhaitant s'engager dans un projet territorial de transition vers le développement durable. En particulier : les territoires souhaitant redonner

un nouveau souffle à une démarche plus ancienne (Agenda 21, Plan climat volontaire...), ou les nouveaux territoires issus de fusions récentes, afin de contribuer à une vision partagée de l'avenir du territoire.

Un accompagnement collectif et individualisé

Les territoires retenus s'engagent à participer à **deux réunions collectives préparatoires sur la méthodologie de Visions +21, fixée le mardi 7 mars 2017 et le jeudi 6 avril 2017**. Ces réunions permettront de partager les attentes de chacun, de spécifier les besoins et rôles respectifs dans la mise en place de cette expérimentation.

L'expérimentation sera organisée dans chaque territoire sous forme de séminaire participatif de deux journées :

- La collectivité assurera l'organisation logistique (lieu, invitation des participants, préparation des documents, ...)
- Le Cerdd assistera le référent technique de la collectivité dans la préparation de ce séminaire, et assurera l'animation de ces deux journées. Enfin, il capitalisera les résultats de l'expérimentation dans une perspective de restitution écrite et de diffusion des acquis de la méthode Visions +21.

INFOS PRATIQUES

- Clôture de l'appel à manifestation d'intérêt : **le mardi 28 février 2017**
- Premières réunions préparatoires : **le mardi 7 mars 2017 et le jeudi 6 avril 2017** (*lieux fixés en fonction des candidatures retenues*)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou information complémentaire :

Antoine Goxe, Chargé de mission Territoires durables,

agoxe@cerdd.org

03.21.08.52.46

[> DÉCOUVREZ LES LAURÉATS de l'aMI](#)

Rédaction : Antoine Goxe, Cerdd

Découvrez d'autres contenus similaires

- **[Appel à Manifestation d'Intérêt "Vers...](#)**
- **[Appel à manifestation d'intérêt - Projet e...](#)**
- **[Appel à manifestation d'intérêt « Projets...](#)**
- **[Appel à manifestation d'intérêt : Rencontr...](#)**

- [Appel à Manifestation d'Intérêt - Recyclag...](#)
 - [Appel à Manifestation d'Intérêt : Accompag...](#)
 - [2ème Appel à Manifestation d'Intérêt : Acc...](#)
 - [Manifeste "biodiversité et territoire...](#)
- [Enregistrer](#)
- Le 15.01.2021

[Webinaire "Projet Prospective Energies Ressources"](#)

- [Guide "le SCoT, un projet stratégique...](#)
- [Enregistrer](#)
- [Manifeste pour une économie qui revit...](#)
- [Enregistrer](#)
- [Manifeste "territoires et économie"](#)
- [Enregistrer](#)

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)